



TOUS ET TOUTES EN GRÈVE LE 22 MARS 2018 !

LES SERVICES PUBLICS ET LES STATUTS DES PERSONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE DANS LE VISEUR !

Le 10 octobre 2017, à l'appel de toutes les organisations syndicales, des centaines de milliers d'agent-es de la Fonction publique faisaient grève et manifestaient pour des augmentations salariales et le dégel du point d'indice, le non-rétablissement du jour de carence et des créations d'emplois dans les nombreux services frappés par le sous-effectif. Dans les jours et les semaines qui ont suivi, les seules réponses du président de la République, du Premier ministre et du ministre en charge de la Fonction publique ont été le maintien de toutes leurs décisions porteuses de lourdes régressions et l'accélération de « CAP 2022 », entreprise de démantèlement des services publics.

Pourtant, dans l'Éducation nationale, dans les EHPAD, dans la filière sociale, chez les conseiller-ères d'insertion et probation, dans de nombreux hôpitaux et collectivités territoriales... des luttes s'opposent frontalement aux politiques d'austérité actuellement mises en œuvre. En préconisant un plan de départ volontaire pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles suppressions d'emplois envisagées, le recours accru aux contractuel.les et donc à la précarité, l'extension du salaire au mérite et donc de la rémunération accessoire et discriminante, la diminution des instances de représentation du personnel, c'est à une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livre le gouvernement. C'est le principe même d'une fonction publique qui est attaquée.

DANS L'ÉDUCATION : DES RÉFORMES AU SERVICE DE LA SÉLECTION !

La réforme dite « Parcours Sup » met en place une sélection à l'entrée à l'université. Elle va exclure de fait les élèves issu-es de l'enseignement professionnel ou technologique de nombreuses formations, et va réduire l'accès des élèves des lycées du 93 aux universités, et donc à la poursuite des études supérieures. Les « attendus » que les universités publient pour chaque licence accentuent la hiérarchisation des voies et des filières du lycée.

Les réformes du lycée dans les voies générale, technologique comme professionnelle sont mises au service de cette sélection. Avec le développement du contrôle continu, des blocs de compétences, c'est le cadre national du diplôme qui est remis en cause, ainsi que la reconnaissance des qualifications des salarié-es dans les entreprises qui sont attaquées.

DANS LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION EN SEINE-SAINT-DENIS : L'AUSTÉRITÉ AU QUOTIDIEN !

Dans le 1^{er} degré, les créations de postes et les recrutements d'enseignant.es des dernières années sont insuffisantes. Les RASED restent exsangues, y compris en REP+. Le recours aux enseignant-es non-titulaires se développe. Au vu des déclarations ministérielles, les injonctions et pressions institutionnelles vont augmenter. Alors même que les situations de grande souffrance liées aux conditions de travail, provoquant des arrêts maladie ou des démissions, se multiplient de manière alarmante.

Dans le second degré, les DHG et le nombre de personnels d'enseignement et de vie scolaire présent-e-s dans les collèges et les lycées sont en baisse constante ces dernières années malgré l'augmentation des effectifs, en particulier pour les établissements qui relèvent de l'éducation prioritaire. Dans de très nombreux collèges et lycées, les moyens nécessaires pour faire fonctionner des ULIS et des CLA ne sont pas assurés, et les heures complémentaires sont retirées.

La suppression des CUI sur les missions de vies scolaire, d'aide à la direction, d'aides documentalistes et d'ATTE mettent les personnels au chômage et les équipes en souffrance.

Assistants sociaux, infirmières, personnels administratifs voient leurs missions et leurs charges de travail augmenter sans les créations de postes nécessaires.

L'État ne donne pas les moyens nécessaires aux besoins des élèves de Seine-St-Denis; un-e élève de Seine-Saint-Denis perd l'équivalent d'une année scolaire de la maternelle à la terminale, du fait des non remplacements et des postes d'enseignant-es non pourvus ; les réformes du lycée et de l'accès à l'université vont discriminer d'abord les élèves de Seine-Saint-Denis ; le service public d'éducation a besoin de moyens pour assurer ses missions et les agents d'un statut protecteur.

C'est pourquoi avec les organisations syndicales de la Fonction publique et de l'Education nationale qui appellent au 22 mars, les organisations de Seine-Saint-Denis ; FSU, FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, SUD Education, CNT « *engagent les personnels à tout mettre en œuvre pour réussir la journée du 22 mars 2018 et à débattre dans l'unité la plus large possible des perspectives à venir* ». Elles revendiquent :

- ◆ Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ◆ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ◆ Un nouveau plan de titularisation des contractuel.les, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ◆ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ◆ L'abrogation du jour de carence ;
- ◆ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- ◆ La défense du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permettent déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantit l'égalité entre les usager.es ;
- ◆ L'abrogation de la loi ORE, dite « plan étudiants », qui instaure la sélection à l'université ;
- ◆ L'abandon du projet Blanquer de réforme du Baccalauréat et du lycée : contre la mise en place de "bacs maison" et de "lycées à la carte", nous revendiquons la défense du baccalauréat, premier grade universitaire, organisé autour d'épreuves nationales, anonymes, terminales.

D'ores et déjà, nos organisations soutiennent toutes les mobilisations qui, dans les trois versants de la fonction publique, défendent les services publics accessibles à toutes et tous et les conditions de travail, en appelant à leur convergence.

NOS ORGANISATIONS SYNDICALES APPELLENT À LA **GRÈVE** JEUDI 22 MARS 2018

MANIFESTATION



14H



PARIS

PLACE DU BATAILLON DU
PACIFIQUE (BERCY)